

l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques, conclue en 1980 sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies.

Extrêmement bien documenté (on relèvera en particulier l'utilité des index), clair et remarquablement écrit, l'ouvrage du professeur Kalshoven comblera les attentes des spécialistes, mais aussi de toute personne intéressée par les problèmes posés par le droit des conflits armés. Ainsi que l'écrit dans la préface l'ancien président du CICR, M. A. Hay, cet ouvrage est sans aucun doute destiné à devenir un «classique» de cette branche du droit international.

Antoine Bouvier

BIBLIOGRAPHY OF INTERNATIONAL HUMANITARIAN LAW APPLICABLE IN ARMED CONFLICTS *

Le lecteur de la *Revue* connaît très certainement la première édition de cette bibliographie, si indispensable pour tous ceux qui s'occupent de droit international humanitaire ¹. Cet ouvrage a été si bien accueilli qu'il fut très vite épuisé. En conséquence, le CICR et l'Institut Henry-Dunant ont décidé de publier une deuxième édition révisée et complétée. L'introduction à celle-ci nous annonce d'ailleurs que la bibliographie continuera d'être mise à jour périodiquement.

M^{me} Huong Thi Huynh, qui avait déjà établi la première édition, ne s'est toutefois pas contentée de mettre la bibliographie à jour. Elle l'a systématisée davantage et surtout indexée, et ce travail considérable devrait s'avérer extrêmement utile pour le chercheur. Ceux qui ont dû parcourir, dans la première édition, des dizaines de pages pour trouver une publication sur un problème bien précis, mais qui ne s'inscrivait pas directement dans la systématique — aussi développée fut-elle — sauront pleinement apprécier cette innovation importante, rare parmi les bibliographies juridiques.

* Deuxième édition revue et mise à jour, Comité international de la Croix-Rouge et Institut Henry-Dunant, Genève, 1987, 604 p. + XXIX, bilingue anglais-français.

¹ Voir le compte rendu rédigé par Jean Pictet dans cette *Revue*, n° 734, mars-avril 1982, p. 131.

La bibliographie couvre, sans limitation géographique ou linguistique, un vaste champ de publications liées au droit international humanitaire, découpé en six parties :

- études générales (y compris sur le monde de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge),
- codification du droit international humanitaire,
- conflits armés internationaux,
- conflits armés non internationaux,
- mise en œuvre du droit international humanitaire,
- neutralité en temps de guerre.

Cette bibliographie, qui est passée d'environ 5000 à 6600 titres depuis la première édition de 1980, est d'ailleurs une preuve réjouissante de l'intérêt accru qui se manifeste dans les milieux académiques du monde entier pour le droit international humanitaire. Cette progression du nombre de titres est en partie due à l'inclusion de publications sur des sujets qui se trouvent en dehors du champ d'application du droit international humanitaire. Cela paraît indispensable vu, par exemple, l'enchevêtrement qui existe entre principes humanitaires et règles du droit international des droits de l'homme dans des situations telles que les troubles intérieurs et les tensions internes. Mais cet accroissement du nombre des titres est essentiellement le reflet du développement très encourageant des efforts de diffusion du droit international humanitaire dans les milieux académiques. En effet, chaque auteur apparaissant dans la bibliographie n'a pas seulement ses mérites académiques, mais est également un « militant » sur le front de la diffusion, sans laquelle le droit international humanitaire resterait lettre morte.

Nous ne pouvons donc que souhaiter que tous ceux qui sont appelés à appliquer et à respecter le droit international humanitaire se réfèrent de plus en plus à ces « militants », dont la bibliographie constitue une sorte de palmarès.

Marco Sassòli

DERECHO HUMANITARIO INTERNACIONAL

Droit international humanitaire

L'ouvrage que nous présentons a été écrit en russe et traduit, à ce jour, uniquement en espagnol ¹.

Il traite de la création et de la réaffirmation du système de protection internationale des droits et des libertés de l'homme ainsi que de la coopération des Etats dans la lutte contre la violation de ceux-ci.

¹ Igor Blischenko, *Derecho Humanitario Internacional*, Editorial Progreso, Moscou, 1987, 226 pages (version originale: russe).